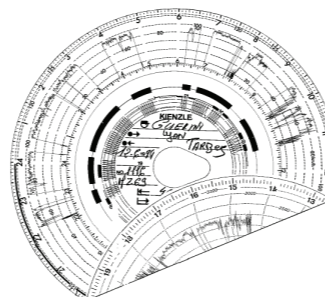




## FORMATION INITIALE TACHYGRAPHE ANALOGIQUE ET LIMITEURS DE VITESSE



JOUR 1

Découverte du tachy  
et de l'environnement réglementaire

JOUR 2

Journée dans un centre de contrôle

JOUR 3

Manipulation des tachy et des bancs  
d'étalonnage multimarques

JOUR 4

Formation limiteur de vitesse  
validation des acquis techniques  
et réglementaires

FORMATION DÉBUTANTS

FORMATION «DÉCOUVERTE»

ÉVALUATION DU PERSONNEL

### FORMATION DÉBUTANTS

Vous embauchez ou souhaitez former un nouveau technicien. Vous souhaitez obtenir votre agrément DRIRE pour exercer une activité réglementée : VP tachy analogique et limiteurs de vitesse. Le stage complet de 4 jours est obligatoire.

### DÉCOUVERTE D'UNE ACTIVITÉ RÉGLEMENTÉE

Vous souhaitez ouvrir un centre de VP, vous avez besoin de connaître les contraintes administratives, environnementales et techniques de ce métier. Ce stage vous permettra de prendre votre décision.

### ÉVALUATION DU PERSONNEL

Vous devez embaucher un technicien VP, compte tenu des risques techniques et du coût de sa formation, nous vous proposons l'évaluation de votre candidat. A l'issue du stage, notre analyse vous guidera dans votre choix.

### LIEU

Ces stages ne sont dispensés que sur Lyon.  
Plus d'informations : [www.flip-elec.fr](http://www.flip-elec.fr)

### CHOISISSEZ LA FORMULE ADAPTÉE

#### MODULE 1

LES QUATRES JOURS :  
Package débutants

#### MODULE 2

JOURS 1 + 2  
Package nouvel entrant  
dans la profession  
(découverte du métier)  
DURÉE : 2 JOURS

#### MODULE 3

JOURS 1 + 2  
Sélection nouvelle  
embauche  
DURÉE : 2 JOURS

### VALIDATION POUR AGRÉMENT DRIRE

Diplôme de stage  
nominatif si le stage est  
suivi en intégralité